Rôles et statuts dans la famille algérienne contemporaine

Changements et répercussions

Dr : Radjia Benali - Université de Batna

radjia5@yahoo.fr

Introduction : Interpréter la distribution des statuts et des rôles dans la famille nous oblige à les resituer dans leur contexte global et voir les liens qu'ils entretiennent avec les systèmes économiques et culturels de la société. La famille algérienne traditionnelle est un ensemble de rôles bien défini socialement ; ces rôles correspondent à des statuts qui déterminent les rapports entre les différents membres de la maison. Chaque individu est socialisé dans son rôle et son statut selon lesquels se définissent son comportement et sa conduite dans le groupe familial. Caractérisés par un système de division du travail relativement simple, les rôles sont peu nombreux, bien définis et légitimés par une soumission à une autorité transcendante, ce qui laisse peu de liberté dans l'interprétation des rôles, facilite la conformité à l'attente et assure à la fois la cohérence intra psychique et la reproduction sociale. Par les prescriptions de rôles, les structures sociales introduisent une certaine prévisibilité dans les comportements individuels et laissent peu de place aux modifications. Aujourd'hui, tout cet ordre est bouleversé, les rôles et les statuts dans les familles nucléaires se chevauchent. Ni l'age ni l'identité de genre continuent à être les repères qui organisent le fonctionnement des familles ; ce qui crée beaucoup de conflits, autant sur le plan personnel que sur le plan social.

1 - Regard sur l'évolution de la famille algérienne:

- a – Pendant la période de colonisation :

Comme la plupart des pays du tiers monde, l'Algérie a subi l'impact de la colonisation, plus de cent trente ans d'occupation française ont influencé le mode économique des familles et ont introduit de nouveaux modèles. Vivant sur un équilibre précaire, une économie rurale de subsistance ignorant largement le signe monétaire, la terre appartenant collectivement à la tribu ou bien exploitée, sinon possédée par une petite paysannerie sur le mode familial, l'unité de production demeurant fondamentalement la grande famille, le tout suffisant à un système de besoins relativement simple et constant. La colonisation a rompu cet équilibre en l'attaquant à ces racines : pour attirer et fixer les Européens, l'administration française leur a attribué d'immenses étendues de terre qui seront exploitées selon les techniques modernes. Les terres restant aux familles algériennes trop restreintes et demeurant cultivées de façon traditionnelle ne suffisent plus à la subsistance de l'unité familiale, ce qui a poussé les hommes à rechercher du travail loin de leur exploitation dans les villes algériennes ou en France. Cette mobilité a touché même des familles entières (*Ayla*). Mais pour sa majorité, la famille patriarcale à perduré dans le monde rural ; paupérisée, elle a cherché à se maintenir et à s'adapter, en se reconstituant dans un environnement économique et social différent.

- b – Après l'indépendance :

Pendant la colonisation, la famille algérienne suivant une politique de résistance a su conserver beaucoup de ses traits et de ses caractéristiques. Cependant, une véritable rupture s'est opérée juste après l'indépendance : des bouleversements plus profonds que la colonisation. Après 1962, la politique suivie par l'Etat algérien a favorisé l'industrialisation et l'urbanisation, ce qui a poussé les cellules du clan familial pauvre à investir les villes où elles trouvent plus facilement un emploi dans des entreprises de type moderne, des appartements équipés et un style de vie plus facile avec l'électricité, l'eau courante et d'autres commodités que la ville offre. Cette mobilité fut précisément une modification brutale et irréversible de l'organisation de l'univers traditionnel. En moins de 20 ans, les traits du monde paysan en Algérie ont complètement changé, des centaines de milliers de ruraux ont émigré vers les agglomérations urbaines en peu de temps. Un tel déplacement de la population a provoqué des mutations sociologiques et a mis en péril tout un ordre social, au point de donner naissance à une nouvelle société loin de celle du système patrilignager. Une société qui se caractérise de plus en plus par l'accaparement des terres agricoles productives, par le recul de l'agriculture traditionnelle qui constituait le fondement économique de l'organisation patrilignagère, par la rupture de l'indivision du patrimoine familial, le développement du salariat, le déclin des solidarités lignagères dans le travail, la généralisation de l'économie de marché, le développement de la scolarisation et de l'échange des idéologies à travers le déplacement, la presse, la radio, les livres, la télévision.

2- Rôles et statuts dans la famille traditionnelle :

La famille traditionnelle nommée Ayla est un mode d'être très hiérarchisé où chaque individu n'existe que par rapport à son groupe familial et à la place qu'il y occupe, P. Bourdieu affirme que : « cette famille est l'alpha et l'oméga de tout le système : groupe primaire et modèle structural de tout groupement possible, atome social indissociable qui assigne et assure à

chacun de ses membres sa place, sa fonction, sa raison d'être et, en une certaine façon, son être»[1] A chaque âge sont dévolus des rôles sociaux précis. Il est pratiquement impossible de contrevenir aux règles. La nature de ces rôles et l'importance accordée à tel ou tel âge expriment et réalisent la vie de cette famille ; chaque membre est socialisé dans son rôle, son statut et ses conduites sont prescrites. Cette hiérarchie impose la supériorité parentale sur les enfants, celle des personnes âgées sur les jeunes, celle des aînés sur les cadets et celle du patriarche sur tous les membres. Son autorité(le père souvent) s'exerce d'une façon absolue au sein de sa famille, elle est caractérisée par la crainte et la soumission de toute la famille, qu'ils soient majeurs ou mineurs, femmes ou hommes. Le père joue le rôle du juge, prend les décisions, traite les affaires, distribue le travail, tranche les conflits et dirige et organise toutes les relations de la famille surtout à l'extérieur. Bourdieu le décrit comme suivant : « le père, chef, prêtre et juge, donne à chaque ménage et à chaque célibataire sa place précise au sein de la communauté. Son autorité est généralement indiscutée »[2]

Outre l'âge, l'identité de genre forme une norme de hiérarchisation très importante. La supériorité des hommes sur les femmes est indiscutable. Dans les sociétés de type patrilinéaire agnatique, l'architecture sociale repose sur les hommes. La descendance est comptée de père en fils, et le patrilignage est constitué par les hommes à l'exclusion des femmes. Les hommes permettent l'aisance économique et politique ; de plus, ce sont les mâles qui peupleront les maisons paternelles, assureront la vieillesse des parents et renforceront leur place au sein du groupe patrilignagère. C'est pourquoi ils ont la domination et l'autorité incontestée au contraire des femmes, qui elles, sont destinées comme épouses à servir de support biologique à la lignée. Enfermées souvent dans la maison, elles ont pour rôles l'exécution des tâches ménagères et l'éducation des enfants dans le respect des coutumes et de la tradition.

Cependant, les modèles relationnels entre les hommes et les femmes ne sont ni autonomes, ni intangibles. Ils sont en rapport fonctionnel avec l'ensemble des facteurs économiques et culturels qui sous-tendent la structure sociale[3] Ainsi, l'espace se divise en espace féminin et masculin, privé et public, bien distinct et opposés : dedans un espace clos, secret et représenté par l'intérieur de la maison pour les femmes, dehors, l'autre espace ouvert, représenté par l'extérieur pour les hommes. Ces espaces sont deux mondes très différents, avec des limites bien précises qui font que l'intrusion de chacun d'eux dans le monde de l'autre s'accompagne d'une attitude empreinte de pudeur, de réserve, voire d'humilité. Deux sociétés qui coexistent avec leurs mœurs, leurs coutumes, leurs langages, leurs rites, leurs pratiques et leurs habitudes. Ces deux sociétés, celle de la femme et celle de l'homme, vivent côte à côte et n'arrivent pas à se fondre en une seule[4].

Les individus sont soit dans l'une soit dans l'autre société, rarement, voire jamais, les deux sexes ne se trouvent ensemble à un moment donné. La séparation des sexes est à la base de la structure traditionnelle : le monde des hommes et celui des femmes comme le décrit M. Mammeri sont comme le soleil et la lune, ils se voient tous les jours, mais ne se rencontrent pas[5] Les règles sociales empêchent toute rencontre entre les femmes et les hommes, surtout ceux qui ne sont pas liés par des liens du mariage et/ou des liens du sang. A l'intérieur du couple lui même les relations sont assez codifiées, au point où l'homme ne peut pas parler ou demeurer quelque temps avec sa femme en présence d'autres membres du groupe familial et où l'interpellation mutuelle des époux ne se fait que par le recours à des expressions telle que « fille de tel », « fils de tel » ; en dehors du couple les relations sont dictées par un ensemble de règles plus complexes et de multiples précautions pour garantir la séparation.

Ces précautions ont pour cause la préservation de l'honneur familial. La famille patriarcale considère que son honneur réside dans la chasteté de ses femmes[6] (F. Mernissi 1983), et que le prestige des hommes dépend du comportement des femmes, au point où le meurtre se justifie si l'honneur est souillé. La femme est l'élément clé dans la sauvegarde du capital honorifique, puisqu'elle est la garante de la pureté et de la descendance. Avec son système de valeurs et ses mécanismes d'honneur, la famille traditionnelle se donne comme norme l'invisibilité sociale de la femme, intériorisée et inculquée dés la petite enfance. Elle est idéalisée socialement tant qu'elle se manifeste par son absence de l'espace extérieur, et moins elle est visible et plus on la valorise. Cette absence de l'extérieur *« Hadjba »* et toutes les démarches de séparation, ont pour but de garder intacte sa virginité, pilier sur lequel repose toute la structure de la famille puisque cette dernière est, quoi qu'il en soit, le premier critère visible de la bonne éducation et de la puissance des hommes de toute la famille, d'où les règles rigoureuses de la séparation et le respect strict de l'intimité privée des familles « *Horma* ».

3) Les rôles et les statuts dans la famille contemporaine

Après avoir décrit ce qu'ont été les rôles et les statuts dans la famille algérienne traditionnelle, nous tentons dans cette partie de les décrire aujourd'hui, et de voir les contradictions et la complexité dans lesquelles évolue de nos jours la famille algérienne dans son ensemble.

Les réalités sociologiques récentes ont créé une multiplicité de structures et de comportements familiaux. Ils ont poussé les nouvelles familles à réinterpréter la culture patriarcale en ignorant certains de ses traits et rénovant d'autres. Ces changements morphologiques ne sont pas sans conséquences sur la distribution des statuts et des rôles bien définie et organisées jusque là selon l'âge et le sexe. La mobilité de la société, l'émergence de l'individu ont fait que les rôles se multiplient, se diversifient, se chevauchent souvent, voire se contrarient. Les mutations ont rehaussé le statut des uns, déclassé celui d'autres, et fini par créer une dynamique où les rapports à l'intérieur et à l'extérieur de la famille, ont connu des modifications considérables.

L'instruction, l'urbanisation, la connaissance d'autres modèles à travers les médias et les déplacements ont amené les jeunes à formuler de nouvelles aspirations, de nouveaux comportements qui ne figurent pas dans la définition traditionnelle des rôles. Les moins âgés sont porteurs d'un savoir, d'un capital scolaire, d'une expérience personnelle que les pères chefs de famille n'ont pas. De même le contexte actuel fait que la famille ne se reproduit plus sur le patrimoine paternel. Les revenus sont de plus en plus constitués des salaires des enfants ou des femmes, dont les intérêts ne sont pas les mêmes qu'autrefois. Ce qui a induit des modifications dans les enjeux matériels et symboliques, relatifs à l'autorité des uns sur les autres et à la considération que les uns attendent des autres.

Dans de telles circonstances le père perd son pouvoir total de décision et de commande, lui qui jouait le rôle du juge, dirigeait et organisait toutes les relations de la famille avec

l'extérieur et dont l'autorité était caractérisée par la crainte et la soumission de tous les membres. L'éducation prise en charge par l'Etat d'un côté, et les nouveaux habitus urbains, fondés sur des normes et des attitudes différentes de celles de la société rurale ont fait que les enfants maîtrisent mieux que leurs pères les codes des relations qui structurent ce nouvel espace, avec ses différentes administrations, leur mode d'emploi et le capital relationnel qui est très important en Algérie et qui sert à acquérir facilement les biens et les services.

Les enfants par leurs qualités, leurs revenus et leurs relations avec l'extérieur s'imposent dans le rôle de chefs de famille. Ils diminuent fortement le domaine de la compétence du père et limitent l'usage de sa dominance et de son pouvoir. C. Zeggane[7] 1990 dans son étude sur le changement social et la représentation de l'autorité parentale chez les jeunes algériens, montre que le code traditionnel de l'autorité est mis en question par les jeunes générations.

S'ajoute à cela, le fait que la socialisation cesse d'être le monopole du groupe familial paternel. L'évolution du milieu familial et l'apparition des nouveaux modèles font qu'aucun aïeul, aucun frère n'est là pour composer un «monde des hommes » à l'intérieur de la famille ou porter son regard sur les relations qui se tissent dans le couple. Ces changements récents rapportent une nouvelle notion du père : le père solitaire. Coupé de l'appui qu'il recevait du groupe masculin, l'homme, le père, se trouve face à face avec son épouse et ses enfants. Il est difficile de maintenir dans cet espace réduit les règles du passé, fait d'évitement et de distanciation. Il doit parler à sa femme et à ses enfants, il doit exercer individuellement sa fonction paternelle sans aide, chose qui n'existé pas dans la famille traditionnelle. Si certains se sont montrés incapables et se sont réfugiés dans le silence où l'autoritarisme, d'autres se sont montrés plus ou moins coopératifs et ont établi un nouveau mode d'exercice de la paternité.

La fonction paternelle se redéfinit tant sur le plan de l'autorité que sur celui des relations avec les membres de la famille. La notion de patriarcat a perdu beaucoup de sa signification profonde et contraignante pour se muer en un aspect symbolique de signification secondaire, large et souple. Le patriarcat a changé de forme; ne justifiant plus son existence comme c'était le cas dans la structure ancienne ; le père de famille tout puissant, à la décision sans recours, se fait sans doute de plus en plus rare. Son pouvoir réel lui échappe au profit de ses enfants adultes ou même de sa femme qui participent de plus en plus aux décisions concernant la famille. Ceci ne veut pas dire qu'ils remettent en cause son statut ou qu'ils le dévalorisent. Le père selon M. Boutefnouchet reste profondément valorisé même lorsqu'il intègre des situations nouvelles.

Autre statut touché par ces changements est celui de la femme pour laquelle la structure ancienne avait dévolu une place et des fonctions telles que leur modification risque d'entraîner un effondrement des bases patriarcales sur lesquelles repose la société. La culture patriarcale qui limitait la vie sociale féminine à l'espace domestique, et qui lui interdisait d'en sortir et de se mêler aux hommes, est aujourd'hui contrariée. Les femmes ne peuvent répondre aux pressions de la conformité et se soumettre à la hiérarchie des statuts et des rôles avec la même rigidité que leurs mères ou leurs grands-mères. La distribution ferme des rôles selon le sexe fait l'objet d'une remise en cause plus ou moins radicale.

La participation de la femme à la vie sociale, sa scolarisation, la prolongation de ses études dans les universités et son entrée sur le marché du travail ont déstabilisé les frontières traditionnelles entre homme et femme. F. Benattia 1986, M. Rebzani 1997, C. Lacoste Dujardin 1986, S. Garnero1982 affirment à travers leurs études que la scolarisation des filles, et le travail rémunéré des femmes induisent de profondes modifications au sein des familles, qui ont abouti, à une transformation des rôles féminins. Ces changements sont aussi remarqués dans d'autres pays arabes et musulmans (J. Mince 1990). Le fait que la femme en Algérie sorte de sa sphère sacrée et acquière un revenu ou fasse des études atteste d'un changement dans la structure et, probablement dans les représentations qui ont toujours indiqué que le lieu naturel de la femme est l'espace domestique, dont elle ne doit pas sortir. Aujourd'hui il suffit de voir l'amplification de la présence féminine à l'extérieur, pour pouvoir dire que la société algérienne a subi une véritable mutation en quelques années.

La diminution du pouvoir absolu du mari, l'immixtion de ses parents dans les affaires du couple, la réduction de la fécondité et de la taille des familles, offrent plus de liberté à la femme, renforcent son statut, et par conséquent celui de ses filles. L'image de la femme confinée dans l'espace domestique, ne semble plus séduire les jeunes filles et les préjugés contre celles qui sortent pour aller à l'école ou au travail, se soigner ou faire les courses s'estompent. Les jeunes en âge de mariage ont plus la possibilité de choisir leurs conjoints. Si les hommes sont plus libres dans leur choix que les femmes, ces dernières font néanmoins prévaloir leur choix surtout si elles ont fait des études ou possèdent une situation professionnelle[8].

Ces nouvelles représentations féminines ont eu un effet sur la distribution des rôles masculin et féminin d'époux et d'épouse surtout dans les familles nucléaires, où la pression et les contraintes sont moins fortes que lorsqu'elles sont exercées par l'ensemble des membres de la famille élargie. Les rôles se trouvent modifiés et la répartition rigide des rôles conjugaux semble diminuer. M. Rebzani[9] (1997) dans son étude sur la vie familiale des femmes algériennes salariées confirme que les femmes aujourd'hui sont en train de conquérir un rôle familial différent de celui prescrit par la norme culturelle traditionnelle. Actives ou inactives, elles ont plus de pouvoir de décision dans les achats, l'éducation des enfants, la gestion du budget et bien d'autres domaines, de même que la possibilité pour elles d'accéder au monde extérieur a entraîné une plus grande exécution des tâches hors foyer, telles que les courses de ménage courantes, se rendre dans des administrations, à l'école pour les enfants, chez le médecin… etc. M. Rebzani affirme qu'on arrive à une participation de l'épouse comparable à celle du mari, si ce n'est plus importante. Toutefois, il faut préciser que se sont les rôles des femmes qui se modifiés ; elles prennent en charge en plus de leur rôle traditionnel des tâches dites autrefois masculines, au moment où le contraire n'est pas encore admis. La participation des hommes à l'intérieur de la maison reste toujours faible et l'idée d'égalité de droits entre homme et femme n'est pas ancrée dans l'esprit des individus surtout des hommes.

Il faut signaler aussi que dans ce contexte le travail féminin ne se fait pas dans la conception du travail libérateur comme l'avait expliquer F. Benattia (1970), mais que les motifs qui poussent le plus souvent les femmes à exercer une activité professionnelle à l'extérieur sont majoritairement d'ordre

économique tels que l'insuffisance du budget familial et l'amélioration du niveau de vie (M. Boutefnouchet, 1979; H. Van de Velde,1980, D.C. Mérabtine 1988, enquête CRASC, 2006). Cependant, l'accent mis par les motifs économiques ne doit pas occulter pour autant les mobiles psychologiques qui poussent les femmes à exercer un emploi à l'extérieur. Des motifs tel que l'intérêt accordé au travail effectué, les contacts interpersonnels, le désir d'obtenir un statut particulier concernent plus un personnel suffisamment qualifié (cadres) que les ouvrières qui travaillent essentiellement pour des raisons économiques.

La conquête féminine de l'espace extra domestique est plus remarquable ces dernières années ; la nécessité économique et sociale a fait que les foyers algériens dirigés par les femmes ne font pas figure d'exception. Si le travail de la femme dans une certaine période (les années 60, 70) était un déshonneur pour les hommes, aujourd'hui ils privilégient les femmes qui travaillent, pour les aider à gérer la vie quotidienne jugée difficile; contrairement à l'idéologie traditionnelle où seul l'élément masculin était responsable des besoins de la famille.

D'autre part, l'accès de la femme à l'extérieur l'oblige à côtoyer les hommes dans les écoles, les lieux de travail et dans les rues. Ce qui développe davantage la communication entre hommes et femmes et ouvre une voie à des possibilités de rapports différents de ceux caractérisés par le minimum de contacts comme le veut l'éducation traditionnelle. Hommes et femmes aujourd'hui commencent à prendre l'habitude de se côtoyer, de se rencontrer, de se parler. Ces changements ont aidé à mettre en cause les stéréotypes collectifs qui servaient à justifier un certain ordre social fondé sur la séparation totale entre les deux sexes.

De plus, la situation de la femme est aussi en mutation par rapport à l'âge auquel elle se marie qui s'est vu repoussé, et le taux de fécondité. Ce dernier a régressé de 8,1 enfants par femme en début des années 70 (le taux brut de natalité était de l'ordre de 50‰) à 2,3 enfants par femme en 2000 (20 ‰), 2,1 en 2004. Zahia Ouadah[10] parle d'une chute irrésistible de la fécondité. L'Algérie n'a mis que 25 ans pour parcourir le même chemin que la France en deux siècles. Cette baisse est notamment due à l'évolution de l'âge de mariage des femmes qui se fait aujourd'hui de plus en plus tardivement. Dans une société où la procréation est inconcevable en dehors du mariage, la simple élévation de l'âge moyen du mariage de 18,3 ans en 1966 à plus de 30 ans en 2005, a préservé la plupart des femmes de la tranche d'âge naturellement la plus féconde de mettre des enfants au monde. Plus instruites et plus indépendantes, les femmes veulent accroître leurs chances de trouver un « bon parti », de faire un «bon mariage » et surtout pouvoir choisir leur futur conjoint. Il leur faut pour cela élargir la sphère de leurs rencontres (université, lieu de travail) et finalement, retarder le mariage, sans pour autant ignorer les difficultés grandissantes des jeunes à trouver un emploi, un logement et à assumer les coûts très élevés des prestigieuses cérémonies de mariage qui nécessitent de longues années d'épargne.

Parallèlement la baisse de fécondité peut aussi être expliquée par l'accroissement de l'utilisation des moyens de contraception, la proportion des femmes utilisant un moyen contraceptif n'a cessé d'augmenter. Alors qu'elle n'était que de 8% en 1970, elle atteint 57% en 1995, et 62% en 2000, ce qui nous pousse à parler d'une émergence d'un réel désir de limitation de la descendance contrairement à l'idéologie traditionnelle. Ce désir est aussi un indice de changement et d'évolution du statut de la femme et de la société elle-même.

4) Les répercussions :

Les changements du monde paysan depuis 1962, les transformations familiales et intra-familiales, les modifications des cohésions et de la solidarité au sein des familles, ont changé les rôles familiaux et ont fait apparaître de nouvelles aspirations individuelles. Les rôles et les statuts des membres de la famille algérienne deviennent ambigus et mal définis. Le déclin du père, la montée en puissance de la femme, les nouveaux statuts des enfants adultes, l'apparition des femmes dans la vie publique, ont fait que la répartition rigide des rôles que chaque individu doit assumer devient plus aléatoire, et la part d'indétermination dans les prescriptions augmente, laissant la place à des stratégies d'adaptation pour neutraliser, ou au moins réduire, les contradictions.

La famille algérienne contemporaine porte en elle une certaine contradiction : d'une part, les valeurs de la *Ayla* traditionnelle sont encore actives dans la mémoire collective et souvent idéalisées, d'autre part, les mutations sociologiques ont donné naissance à de nouvelles formes de sociabilité et par conséquent à des rôles et des statuts qui ne sont pas encore enracinés mais qui ont transformé le quotidien des individus. Cette tension entre les conditions sociologiques de l'individualisme et l'imaginaire social, marqué par la culture patriarcale, a créé une sorte d'incohérence entre les représentations et les structures sociales.

H. Addi[11] dit « *si l'on me pressait de résumer mon analyse sociologique sur l'Algérie contemporaine, je le ferais en quatre mots : permanence et changement de la culture patriarcale. Dans les attitudes des individus, dans les nouveaux rôles qu'ils ont investis et les statuts qu'ils se sont arrogés, malgré les mutations sociologiques de l'après indépendance, la culture patriarcale est encore là, plus symbolique que jamais dans ses références aux lignages, à l'honneur(Nif) à la pudeur (Horma) et dans sa valorisation de l'espace domestique perçu comme modèle idéal de socialité. Mais en même temps, cette culture patriarcale, instrumentalisée, n'est plus la même et n'est plus une fin en soi*». Devant la pénétration des modèles étrangers, le recours aux valeurs et aux rites traditionnels constitue une défense face aux risques de déculturation. Cependant les individus ne se réfèrent plus uniquement à la tradition pour justifier leurs actes et leurs idées, mais peuvent, sous l'effet du doute engendré par le développement des sciences, par la connaissance de ce qui se passe ailleurs dans d'autres sociétés, d'autres classes sociales, être amenés à remettre en cause certains comportements culturels enracinés depuis des décennies, voire des siècles dans la société qui est la leur, et à repousser des idées que leurs parents percevaient comme universelles.

Les répercutions des ces changements se remarquent surtout chez les jeunes. L'enquête de R. Toualbi[12], sur un millier de jeunes algériens, des deux sexes dévoile qu'il se dégage une intime relation entre le biculturalisme social et une forme particulière de biculturalisme psychologique grâce auquel s'organisent les comportements d'adaptation aux transformations du milieu socioculturel.

Les plus acculturés des jeunes produisent sur des thèmes aussi sensibles que l'identité, la religion, le mariage, la sexualité etc… des attitudes fortement imprégnées d'ambivalence. Pour les garçons, lorsque les problèmes soulevés ont une valeur strictement individuelle et que leur traitement ne comporte nullement le danger de nuire à la quintessence des normes

traditionnelles, ces problèmes demeurent en général accessibles à des représentations modernistes. Celles-ci acquièrent cependant une valeur plus généralement instrumentale et fonctionnelle : on pourrait dire que par conformisme social autant que par aspiration individuelle, la modernité permet à l'identité propre de s'inscrire dans un registre qui garantit un rapport de synchronie entre les désirs du moi et la réalité nouvelle du monde extérieur.

Interprétée selon les normes de la nouvelle culture, la relation sexuelle extra-conjugale, par exemple, peut intégrer sans conflit les représentations, mais à la condition expresse qu'elle s'inscrive dans un projet institutionnel -le mariage- conforme à la norme traditionnelle. Sans être le seul, cet exemple montre bien comment une valeur de l'ancienne culture peut se prêter à la manipulation et servir de prétexte inconscient à la consommation d'attitudes modernistes (telle la sexualité extra-conjugale) radicalement opposées aux prescriptions de l'ancien système.

Pour manipulatrice qu'elle soit, cette mobilité dans les attitudes culturelles permet jusqu'à un certain point une répartition équilibrée de la novation et de la trahison. Toutefois, un véritable «volte-face » apparaît dès que les problèmes se posent non en termes sexuel, conjugal ou plus généralement hédonique, mais qu'ils renvoient plus fondamentalement à une certaine idée de l'identité collective. Les traditions comme la religion en tant que signifiant l'être dans sa dimension ontologique, déclenchent alors et régulièrement des réactions à la limite hiératiques.

Pour lors, les attitudes culturelles cessent d'être modernistes, éclectiques ou ambivalentes, mais se transforment brutalement en conduites de sacralisation de l'ancien régime qui sert de matrice à la formation d'une identité originelle pure, et débarrassée de toute aspérité culturelle novatrice. Tout se passe en effet comme si les représentations culturelles et corrélativement, les significations données aux valeurs sociales étaient compartimentées, divisées et donc différenciées selon leur nature, le temps et l'espace dans lesquels elles opèrent. Et cela toujours selon l'enquête de R. Toualbi.

Bien différentes, les attitudes féminines qui relèvent du même niveau d'acculturation s'expriment autour de motivations lancinantes et compulsives, où un fort désir de changement apparaît souvent en réaction à un sentiment de victimisation et de persécution. Les conduites féminines s'insinuent, dans bien des cas, sous la forme de manifestations réactionnelles où les attitudes de protestation, de rejet et de défi prévalent pour afficher plus de modernisme. En ces occurrences d'un type contra-phobique particulier, les représentations sexuelles des jeunes filles apparaissent souvent plus libres sinon plus « libertines » que celles des jeunes hommes.

Les jeunes filles sont capables d'exprimer dans une même unité de temps des conduites à la fois traditionalistes et modernistes. Un tel syncrétisme de valeurs correspond à l'attitude la plus fonctionnelle dans le traitement des situations de crise qui les interpellent. Plus formalistes, leurs homologues masculins s'ajustent moins efficacement à l'acculturation. Ils ont surtout tendance à moduler et réorganiser leurs conduites selon chaque type de situation, ce qui donne à penser qu'au syncrétisme et à l'éclectisme culturels des jeunes filles, correspondent plus généralement l'alternance et la mobilité des jeunes hommes.

Si les attitudes et les représentations des hommes et des femmes diffèrent, c'est parce que les hommes répugnent dans leur grande majorité à se laisser dépouiller des privilèges que leur confèrent les rôles et les statuts traditionnels, contrairement aux femmes qu tentent de tirer profil de ces changements.

Conclusion

La famille algérienne a vécue dans un peu de temps des changements rapides, envahissants, incontrôlés ; qui n'ont pas laissé à ses membres le temps de s'adapter et de s'ajuster. Cette rapidité a conduit parfois à des conflits graves, à des inadaptations, à des réactions sociales et psychologiques négatives allant jusqu'au rejet même du concept de la modernisation (l'Algérie des années 90). Les membres de la famille aujourd'hui vivent dans une sorte de contradiction, d'une part, ils ne peuvent pas reproduire les rôles et les statuts traditionnels idéaliser, et de l'autre, ne peuvent pas vivre les transformations sans conflits. Ce malaise vécus au quotidien par les algériens nous pousse à adopter l'avis de H. Addi et dire que les individus dans la famille actuelle produisent le changement malgré eux.

Bibliographie :

– Abrous. D, (1990), Le salaire, enjeux symboliques, in Femmes du Maghreb au présent, Paris, CNRS.

– Abrous. D, (1989), L'honneur face au travail des femmes en Algérie, Paris, l'harmattan..

– Addi. H, (1999), Les mutations de la société Algérienne, famille et lien social dans l'Algérie contemporaine, Paris, La découverte.

– Bendahman. H, (1982), Fonction paternelle au Maghreb et transplantation, Strasbourg I, Thèse en psychologie.

– Behnam. D, (1986), L'impact de la modernité sur la famille musulmane, in Famille musulmane et modernité, Le défi des traditions, Paris, Publisud.

– Benatia. F, (1970), Le travail féminin en Algérie, Alger, S.N.E.D.

– Benatia . F, (1984), Quelque hypothèses sur le travail féminin en Algérie, Revue internationale des sciences sociales, vol. XXXII, n°3.

– Bouatta. C, (1986), Attitudes et représentation des femmes Algériennes concernant les rôles sociaux, ou en est l'espace social, Thèse de doctorat 3 eme cycle, Université de Paris X.

– Boucebci. M, (1979), Psychiatrie société et développement, Alger, S.N.E.D.

– Boucebci. M, (1989), Filiation, identité et rôles sociaux dans un monde de changement, in Femmes et pouvoir, Peuples méditerranéens, n°48-49, juil-déc, 107-112.

– Bourdieu. P, (ed,1985), Sociologie de l'Algérie, Paris, P.U.F.

– Boutefnouchet. M, (1980), La famille

algérienne : évolution et caractéristiques récentes, Alger, SNED.

– Debzi. L, Descloitres. R, (1963), Système de parenté et structures familiales en Algérie, Annuaire de l'Afrique du Nord, Paris, CNRS.

– De singly. F, (1993), Sociologie de la famille, Paris, Nathan.

– El Kenz. A, (1989), La société algérienne aujourd'hui : esquisse d'une phénoménologie de la conscience nationale, in L'Algérie et la modernité,

– Haîdar. F, (1985), Les mutation de structure familiale en Algérie sous l'influence de l'urbanisation, La famille au Maghreb, Sixième colloque de démographie maghrébine, Rabat, Association maghrébine pour l'étude de la population.

– Kellerhals. J, (1984), Microsociologie de la famille, Que sais-je? Paris, P.U.F.

– Maisonneuve. J, (1981)13éme ed, La psychologie sociale, Paris, P.U.F.

– Mammeri. M, (1952), La colline oubliée, Paris, Charlot.

– Mernissi. F, (1983), Sexe, idéologie, Islam, Paris, Tierce.

– Rebzani. M, (1997), La vie familiale des femmes Algériennes salariées, Paris, L'harmattan.

– Ouadah. Z, ADIDI.B, VALLIN. J, (2000), Maghreb: la chute irrésistible de la fécondité, Population et société Bulletin mensuelle d'information de l'INED, Paris, n° 359, Juillet-aout.

– Toualbi. R, (1998), Mère et fille à l'épreuve de la norme familiale, in Etre femme au Maghreb et en Méditerranée, Paris, Karthala.

– Yacef. F, (1989), Le couple algérien : sa formation et son évolution. Les effets des conflits de valeurs, Thèse de Doctorat en psychologie, sous la direction de C. Camilleri, Université René Descartes, ParisV.

– Zeggane. C, (1990), Le changement social et représentation de l'autorité parentale chez les jeunes algériens, Thèse de doctorat,.Paris V.

References du Texte

1 Bourdieu. P, (ed,1985), Sociologie de l'Algérie, Paris, P.U.F, p 54.

2 Bourdieu. P, op cit, p 13.

3 Maisonneuve. J, 1981, La psychologie sociale , Paris, PUF,13éme ed , p 63.

4 Benattia. F, 1984 , Quelque hypothèses sur le travail féminin en Algérie , Revue internationale des sciences sociales , vol XXXII, n°3, p 498.

5 Mammeri. M, 1952, La colline oubliée, Paris, Charlot, p 56.

6 Mernissi. F, 1983, Sexe, idéologie, Islam, Paris, Tierce, p 164.

7 Zeggane, C, 1990, Le changement social et représentation de l'autorité parentale chez les jeunes algériens, paris 5, Thèse de doctorat.

8 Yacef, F, 1989, Le couple Algérien, rapporte qu'on admet facilement, dans le mariage, le choix parental pour la fille qui est au foyer, mais pas pour celle qui sort (étude, travail).

9 Rebzani, M, 1997, La vie familiale des femmes algériennes salariées, Paris, L'Harmattan, p 99.

10 Ouadah, Z, ADIDI,B, VALLIN, J, Juillet-aout 2000, Maghreb: la chute irrésistible de la fécondité, Population et société, Bulletin mensuelle d'information de l'INED, Paris, n° 359.

11 Addi,H, op cit, p12.

12 Toualbi,R, 1998, Mère et fille à l'épreuve de la norme familiale, in Etre femme au Maghreb et en Méditerranée, Paris, Karthala, p 96.